

Province de Liège

Arrondissement de Waremme

Commune de Berloz

Code postal 4257

**Programme de politique générale
2013-2018**

Dressé par le Collège communal
en séance du 12 février 2013

Bourgmestre :	Joseph Dedry
1 ^{ere} Echevine :	Véronique Hans
2 ^{eme} Echevin :	Roger Toppet
3 ^{eme} Echevine :	Béatrice Moureau
Président du CPAS :	Alain Happaerts

Présenté au Conseil communal
le 20 février 2013.

Le Collège communal est composé comme suit :

- **Joseph Dedry**, Bourgmestre dont les attributions sont :
 - Affaires générales
 - Gestion du personnel
 - Population, Etat civil
 - Police, Service incendie
 - Travaux
 - Travaux subsidiés
 - Voiries
 - Urbanisme
 - Affaires électorales
 - ADL

- **Véronique Hans**, 1ère Echevine dont les attributions sont :
 - Enseignement
 - Enfance, petite enfance, crèche
 - Jeunesse
 - Culture
 - Famille
 - Conseil consultatif des jeunes

- **Roger Toppet**, 2ème Echevin dont les attributions sont :
 - Accueil des nouveaux habitants
 - Intergénérationnel
 - Personnes âgées
 - Monde associatif du 3^{ème} âge
 - Culte et laïcité
 - Environnement
 - Développement durable
 - Logement
 - Affaires sociales

- **Béatrice Moureau**, 3ème Echevine dont les attributions sont :
 - Finances
 - Budget
 - Affaires économiques
 - PCDR
 - Ruralité et agriculture

- **Alain Happaerts**, désigné Président du Centre Public d'Action Sociale par le pacte de majorité adopté en séance du Conseil communal, le 3/12/2012, fait partie avec

voix délibérative du Collège communal conformément au Code de la nouvelle démocratie et de la décentralisation. Il assume les compétences de :

- Propreté publique
- Sport et les loisirs
- Berl'Info
- Relations publiques
- Communication
- Jumelage

Voilà l'équipe qui se présente à vous avec l'ambition de répondre à l'attente des Berloziens.

Programme 2013-2018

Introduction

Que de chemin parcouru depuis notre arrivée en 2001.

C'est sans relâche que l'équipe des IC de Berloz a travaillé pendant 12 ans à la concrétisation d'une multitude de projets.

Tout au long de ces années, nous avons proposé des réalisations en phase avec les différents besoins rencontrés à Berloz.

Aujourd'hui encore, nos projets se veulent ambitieux pour l'avenir de notre commune. Mais l'équipe des IC de Berloz se veut également prudente face au contexte économique que nous connaissons aujourd'hui.

Les IC de Berloz n'ont jamais fui leurs responsabilités et se sont toujours efforcés de répondre le mieux possible aux attentes des Berloziens.

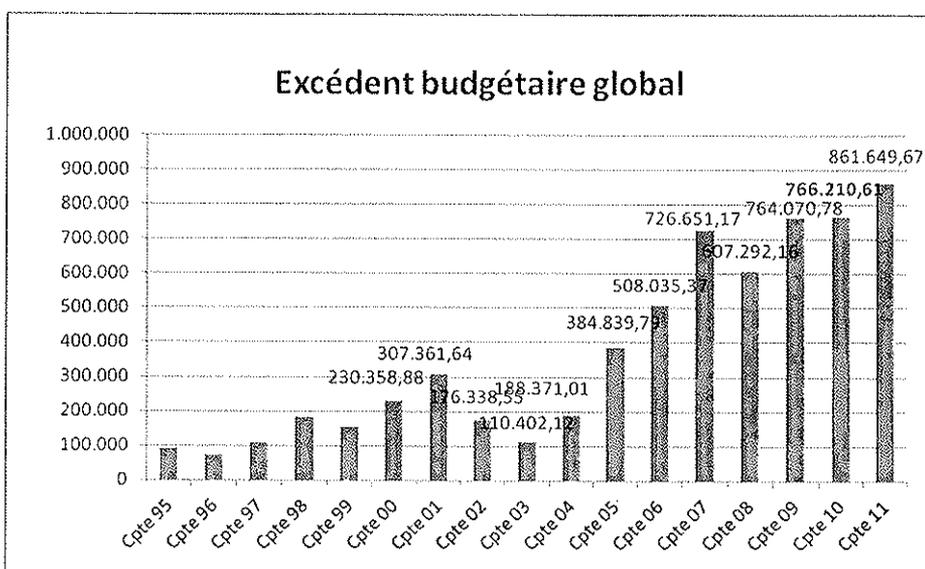
Le programme 2013-2018 que nous présentons s'inscrit dans la continuité, l'innovation, le réalisme et la prudence, avec toujours comme fils conducteurs de notre politique, la disponibilité, le dialogue, l'ouverture à tous nos concitoyens. Donc, une politique orientée vers la personne humaine, attentive aux plus démunis et à la qualité de la vie.

Les grandes lignes de notre programme de législature sont traitées dans les chapitres suivants :

- Les finances
- Les travaux
- Le plan triennal
- La sécurité
- La famille et la petite enfance
- La jeunesse
- La culture
- L'enseignement
- Le PCDR
- Les personnes âgées
- L'environnement
- Le CPAS
- L'information et la communication
- Le sport
- Le logement

Les finances

Maintenir des finances saines est une tâche de plus en plus difficile.



La diminution des subsides (plans triennaux), l'état des finances fédérales et régionales obligent parfois la commune à puiser dans son fonds de réserve pour que des projets puissent voir le jour.

Ce système a toutefois ses limites.

Puiser dans le fonds de réserve n'est qu'une solution à court terme.

La recherche de « nouveaux » subsides, le contrôle de la dette et une réflexion énergétique sont, encore et toujours, à inscrire dans les priorités.

Les coûts énergétiques, la gestion des déchets, le service incendie et la police mettent à mal les finances communales.

La diminution de l'activité économique et de la croissance se répercute également sur les rentrées fiscales et sur les dépenses sociales à travers les dotations au CPAS.

Ajoutons la disparition des dividendes de feu Dexia et des intercommunales.

Ces augmentations des dépenses et diminutions des recettes indépendantes de « notre volonté » limitent notre champ d'action.

Même les grands stratèges économiques ne pourraient chiffrer l'avenir avec certitude. La preuve en est donnée par la dernière estimation de la croissance en 2013, faite par le bureau du plan, qui passe de 0,7 à 0,2%.

C'est donc avec prudence et réalisme qu'il faut construire demain.

Les travaux

Un nouveau décret de la Région wallonne est en gestation pour remplacer les plans triennaux en droits de tirage.

Les critères d'attribution de ces droits de tirage risquent de ralentir certains travaux que nous avons programmés comme les rues de Hasselbrouck et Richard Orban.

Parmi les nombreux travaux envisagés dans toute l'entité, citons principalement :

- △ la réfection des trottoirs des rues Jacquemin, de la Forge et de l'Église
- △ l'aménagement de trottoirs là où ils sont peu praticables
- △ l'extension du cimetière de Corswarem
- △ l'installation d'une cuisine à l'école de Berloz
- △ l'asphaltage des rues de l'Église, Goffin et Muselle

En ce qui concerne les travaux journaliers, une attention toute particulière sera portée à l'entretien des avaloirs, filets d'eau, sentiers et trottoirs.

Nous poursuivrons le ramassage régulier des dépôts sauvages le long des voiries pour contribuer à améliorer le confort des Berloziens et sauvegarder notre environnement.

Le plan triennal

La rue de Hasselbrouck reste une de nos priorités. Mais les charges prescrites pour la pose des égouts nous obligent à effectuer ces travaux en plusieurs phases, ce qui engendrera de sérieux inconvénients pour les riverains.

Le second projet que nous voudrions mettre en chantier est la rue R. Orban qui mérite aussi une réflexion toute particulière.

La sécurité

La sécurité est une des premières missions que la Commune se doit de garantir. A cet effet, il est prévu :

- ◆ Un renouvellement de la signalisation.
- ◆ L'installation d'un radar répressif rue de Waremme.
- ◆ La mise en place d'effet de porte pour identifier et personnaliser les entrées de la commune.
- ◆ La recherche de solutions plus appropriées pour la prévention, le contrôle et la répression des excès de vitesse.
- ◆ Un Plan InterCommunal de Mobilité (PICM) entre Berloz, Geer, Hannut et Waremme.

Le service régional d'incendie a un coût qui risque aussi de s'amplifier. La promesse de prise en charge à raison de 50% de ce coût par le fédéral est toujours à concrétiser.

La famille et la petite enfance

- La famille, c'est la vie... c'est le terreau (de la vie) dans une commune. Recevoir les nouveaux parents chaque année, leur remettre un cadeau et une prime de naissance, restera un plaisir pour les mandataires.

De plus, une « prime langes » sera octroyée aux familles avec enfants de moins de 2 ans.

Cette prime existera également pour les seniors.

- La M.C.A.E. « Les Berloupiots » a accueilli ses premiers bambins en janvier 2008. Malgré les répercussions financières importantes pour la commune, « les Berloupiots » est une nécessité, un service à la population... Une aventure à poursuivre.

Il faut savoir que la M.C.A.E. génère une dépense de plus de 60 000 € par an à charge de la commune. Cette somme comprend les repas, les frais de fonctionnement, l'achat en matériel, un temps plein puéricultrice et un quart temps direction.

Cette structure d'accueil a permis la création d'emplois directs (au niveau local) et a également « profité » aux parents puisqu'ils peuvent ainsi rester actifs professionnellement.

A l'heure actuelle, le dortoir s'avère exigu. Il faut donc penser à l'agrandir pour augmenter le confort des nombreux bébés.

Un Plan Cigogne III est annoncé. Il serait prévu pour les projets n'ayant pas abouti au dernier Plan. Cela met donc Berloz hors jeu.

Cela étant, une réflexion est en cours pour une possible augmentation de la capacité d'accueil. De nombreuses données sont à prendre en compte et méritent toute notre réflexion.

La jeunesse

Sur les 6 dernières années, de nombreuses offres de stages ont vu le jour : parfois pendant l'année scolaire, surtout pendant les vacances d'été.

La collaboration se fait avec des étudiants qui mettent leurs idées, leur temps et leurs compétences au service des enfants de Berloz et d'ailleurs. Les prix demandés et la qualité des activités attirent parfois plus de parents des communes avoisinantes que de Berloziens.

Il va sans dire que ce sont des expériences à renouveler. Imaginer un partenariat avec des communes proches pourrait répondre aux besoins des parents... et surtout des enfants.

N'oublions pas les plus petits qui pourraient bénéficier d'un espace de jeux lors de

l'aménagement du terrain multisports

Des journées à thème permettent aux enfants et/ou aux plus « grands » de partager activités et savoirs. « Place aux Enfants » en est un bel exemple.

Sans oublier l'aspect intergénérationnel avec « Carrefour des Générations ».

Responsabiliser les jeunes de fin de primaire en mettant en place un Conseil Communal des Jeunes est un apprentissage intéressant à l'éducation citoyenne.

De nombreuses familles vont prochainement s'installer à Berloz, notamment par le biais de nouveaux lotissements. La création d'un espace convivial à ces endroits permettra le rapprochement des enfants et une certaine cohésion de quartier.

La culture

Malgré la petitesse de notre commune et sa proximité avec Waremme, Berloz a du potentiel historique et culturel.

Il faut mettre à l'honneur notre patrimoine et notre histoire locale. Notamment par le travail de mémoire lors de la journée du « V Day », des commémorations du 11 novembre, du Relais sacré et de la fête nationale.

Le triste anniversaire du centenaire de la première guerre mondiale fera l'objet d'une réflexion en collaboration avec les sections locales des combattants.

Berloz ne possède pas de centre culturel : nous sommes trop proche des centres existants. Une collaboration avec les 5 centres culturels (Waremme, Hannut, Saint-Georges, Remicourt, Braives-Burdinne) est en chantier.

La promotion des artistes locaux (théâtre, bricolage, musique, peinture...) est en route... Les Berloziens ne nous ont pas encore tout montré !

La fête d'Halloween, la journée du Grand Feu et celle de la Fête des Voisins sont des initiatives à réitérer.

L'histoire de Berloz se décline également avec les nouveaux habitants qui apportent leur vécu, leurs centres d'intérêt et, espérons-le, leur désir de s'investir dans leur nouveau lieu de vie.

L'enseignement

Les 2 implantations se portent relativement bien. Deux institutrices ont pris la relève dans une classe aménagée à Corswarem et l'implantation de Berloz se maintient.

Des injections d'heures sur fonds propres ont été nécessaires et le seront certainement encore pour maintenir l'encadrement des élèves et la qualité de l'enseignement dispensé. Rappelons que Berloz est confronté aux problématiques de l'immersion, des transports scolaires, des normes à respecter par classe... Bref, tout ce qu'une petite école de village doit faire pour concurrencer la ville.

Deux réalisations importantes doivent aboutir : l'achat d'un nouveau bus scolaire et l'agrandissement de la cuisine de l'école.

La collaboration de l'éco-passeur sera demandée pour réfléchir à un nouvel éclairage économique dans les classes.

La pédagogie de demain requiert l'utilisation de tableaux numériques. Nous espérons pouvoir doter chaque degré de cet outil.

Nous veillerons à ce que l'enseignement proposé à l'école communale poursuive ses objectifs d'apprentissage, d'éducation, de sensibilisation, de participation citoyenne, de civisme et de sociabilisation.

Une des grandes réflexions portera sur la mise en place d'une garderie pour les enfants de l'école pendant les congés scolaires. L'intérêt est évident, le coût tout autant !

Le PCDR

La Berle

Le premier dossier qu'il s'agira de finaliser est la réalisation de la Maison rurale multiservices au centre de Berloz.

La CLDR a beaucoup travaillé sur ce projet et s'impatiente de le voir sortir de terre.

La 1ère phase de la première convention signée en septembre 2009 accordait 80% de subside à la commune. L'achat du complexe « Dexia » s'est fait en janvier 2010.

La 2ème phase prévoyant la construction de la Maison rurale a été signée en novembre 2010.

Un Comité de sélection a été constitué et a choisi un auteur de projet. Le Collège a attribué le marché le 11 mai 2011.

Une 1ère esquisse a été soumise à la CLDR et au Collège en août 2011.

Un avant-projet soumis à l'avis du fonctionnaire délégué en décembre 2011 a recueilli un premier avis défavorable le 11 janvier et le 29 février 2012.

Sur base des remarques émises par l'urbanisme, 3 esquisses successives ont été proposées.

Enfin, le 3 octobre 2012, une réunion de la dernière chance a été organisée avec le Directeur de l'urbanisme, l'auteur de projet, les Monuments et sites et la commune. Il en est ressorti des conclusions positives sur le dernier projet présenté.

Un dénouement favorable est arrivé ce 7 février avec l'accord du Fonctionnaire délégué sur la dernière mouture de l'avant-projet.

Il s'agira alors de soumettre les plans à la DGO4 pour approbation.

Ensuite, avec la demande de permis d'Urbanisme, le bout du tunnel ne sera plus loin.

Li vi Qwarem

Une demande de deuxième convention du PCDR 2009-2019 est à l'étude : la salle des fêtes de Corswarem.

Il faudra, au préalable, objectiver sérieusement les besoins afin de répondre à la demande maintes fois renouvelée des citoyens tout en respectant les contraintes budgétaires. 2019 c'est demain...

Les personnes âgées (3ème et 4ème âge)

L'espérance de vie n'a cessé de croître de façon très régulière ces dernières décennies. Notre politique communale a le devoir de s'occuper et d'aider le mieux possible ces personnes âgées, voire très âgées par des soins appropriés et quotidiens : soins médicaux, repas, entretien du ménage.

La collaboration avec les services d'aides à domicile existe déjà.

Une autre tâche vise à lutter contre l'isolement. Une aide communale intervient en collaboration avec la Province dans l'acquisition d'un système de télévigilance.

Un dernier objectif concerne la mobilité. La commune étant très mal desservie par les transports en commun, créer un service de transport personnalisé, du genre taxi social, engendrerait une plus grande autonomie.

De plus, créer un Conseil Consultatif des Aînés permettra aux anciens de continuer à s'impliquer dans la vie communale.

L'environnement

Le terme « environnement » englobe l'entretien des fossés, des berges et des plantations, la lutte contre les nuisances, la propreté publique... mais également le domaine énergétique dans le but d'améliorer l'espace de vie.

Dans ce cadre, épinglons la présence d'un agent constatateur des incivilités.

Nous avons la chance de disposer, en partenariat avec les communes de Geer, Faimés et Donceel, d'un éco-passeur, un spécialiste conseiller en matière d'énergie et d'isolation.

Notre commune est déjà entrée de plein pied dans l'ère des énergies renouvelables avec ses trois éoliennes.

La participation à l'opération « 31 communes au soleil » a permis de placer des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école communale.

Un autre point favorisant la production d'énergie consisterait au ramassage des déchets verts

(tontes de pelouses) pour alimenter l'usine de méthanisation Biogaz du Haut Geer.

L'environnement est une problématique quotidienne et un défi pour l'avenir.

Le CPAS

Le Centre Public d'Action Sociale de Berloz, à l'instar des autres CPAS, se retrouve aujourd'hui à la croisée des chemins.

La dotation communale sera de 210.000 € en 2013 contre 190.000 € en 2012.

Les défis sont de plus en plus nombreux et la dégressivité des allocations de chômage ne va pas améliorer la situation des bénéficiaires.

Le Fédéral se décharge de plus en plus de ses missions initiales et les transfère vers les pouvoirs locaux.

Veiller au bien-être des citoyens est une des premières missions du CPAS et la période hivernale accentue les difficultés financières de nombreux habitants.

Notre engagement est de les aider à y faire face.

L'information et la communication

A l'ère de la communication, le site internet de la commune se doit d'être un outil performant.

Le site est la vitrine de la commune, accessible à tous.

Nous serons vigilants quant à la mise à jour des différentes actualités.

Le Berl'Info sera toujours un moyen important d'information pour les associations, les clubs et les particuliers à destination de toute la population.

Les commandes groupées de mazout continueront bien sûr à y figurer.

L'accueil des nouveaux habitants sera une de nos priorités lors de cette législature.

Un support adéquat et facile d'utilisation est actuellement à l'étude.

Le sport

Après la mise en place d'un tournoi de pétanque et d'un jogging annuels, un effort a été consenti vers « le sport de rue ».

Cette diversité sera maintenue et l'accent sera mis sur une meilleure communication entre l'Echevinat des sports et les acteurs sportifs locaux.

La commune se doit d'être un allié des différents clubs sportifs avec qui elle véhiculera des valeurs de respect et de Fair Play. D'autant plus que ces valeurs sont également transmises au travers des cours d'éducation physique à l'école.

Le logement

Permettre aux (futurs) Berloziens un logement selon leurs vœux est illusoire. Cependant, pour rencontrer leurs besoins, la Commune investit dans le logement public et l'inventaire des logements et immeubles inoccupés devrait inciter les propriétaires à les rendre à leur première destination et donc d'être utiles aux personnes précarisées entre autres.

En ce qui concerne le logement intergénérationnel, il a été rendu obligatoire dans les lotissements Lotinvest et Arcades. Ce souhait existe également pour l'ancrage communal.

N'oublions pas le travail de l'éco-passeur : d'une part avec la population pour des recommandations énergétiques et d'autre part avec la commune pour le bilan sur les logements réhabilitables.

Conclusion

Cet étalage de projets prévus pour les 6 années à venir ne tient pas compte des multiples projets qui viendront se greffer au quotidien.

Cette note de politique générale ne saurait prendre en compte d'innombrables inconnues comme les attributions de subsides, les réponses aux appels à projet, les décisions politiques de toutes sortes et les conséquences d'une crise économique qui n'en finit pas.

Berloz change, évolue, se peuple, s'affirme. Et même si le travail est important et la route semée d'embûches, le groupe des IC veut répondre aux attentes des citoyens avec force et conviction.

Notre projet est de donner, avec une détermination sans faille, un avenir à Berloz.

Nous comptons sur tout un chacun pour transformer ces projets en réalisations. Faisons de notre commune une réussite.